

COMITE SYNDICAL DU SIVOS FONTAINES / TOUR
DU 29 MARS 2022
COMPTE RENDU SOMMAIRE
(Affichage et presse)

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU

Réunion du 13 janvier 2022

2. VOTE DU COMPTE DE GESTION

Le compte de gestion est présenté sans les reports.

Recettes réelles d'investissement : 6 377.89 €
Dépenses réelles d'investissement : 15 193.65 €
Soit un déficit d'investissement de **8 815.76 €**

Recettes réelles de Fonctionnement : 379 138.99 €
Dépenses réelles de fonctionnement : 353 189.87 €
Soit un excédent de fonctionnement de **25 949.12 €**

3. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 353 189.87 € et les recettes avec le report de 9 109.25 € à 388 248.24 € dégageant ainsi un excédent de fonctionnement de 35 058.37 €.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 15 193.65 € et les recettes avec le report de 3 406.61 € à 9 784.50 € soit un déficit d'investissement de 5 409.15 €.

L'excédent global de l'exercice budgétaire est de 29 649.22 €.

4. AFFECTATION DU RESULTAT

Au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) en recettes d'investissement du budget primitif 2022, pour 6 654.00 € (5409.15€ pour couvrir le déficit et 1244.85€ en réserve complémentaire); il n'y a pas de restes à réaliser.

Le solde disponible de 28 904.37 € est affecté au budget primitif 2022 « excédent de fonctionnement reporté » à l'article 002 en recettes de fonctionnement.

Le déficit d'investissement de 5 409.15 € est inscrit au compte 001 « déficit d'exécution reporté » en dépenses d'investissement du budget primitif 2022

5. PROJETS ECOLES ET INVESTISSEMENT 2022

En investissement

Pour l'école de Fontaines : l'amélioration de la capacité deux ordinateurs portables.

Pour la garderie de Tour : achat de trottinettes, jeux de cour

Pour la garderie de Fontaines : achat d'un marchepied

Pour le secrétariat : achat d'un téléphone portable.

Pour les deux écoles : achat de 6 capteurs de CO2

En fonctionnement :

Il n'y a pas de participation cette année pour les coopératives scolaires.

L'attribution pour les fournitures scolaires reste à 40 € par enfant avec 126 élèves (effectifs au 01/09/2021) soit 5040€, le budget livre de 900 € pour l'école de Fontaines et le budget livre de 765 € pour l'école de Tour ce qui fait une dépense totale en fonctionnement au compte 6067 de 7186.83 € (en tenant compte du reliquat de l'année 2021 de 481.83 €).

L'achat d'équipement individuel pour les agents.

6. BUDGET PRIMITIF 2022

Le budget primitif 2022 s'équilibre ainsi :

383 775 € en fonctionnement et à 9 109.15 € en investissement.

Pour permettre l'équilibre, les communes abondent le budget à hauteur de 255 497 € répartis en fonction du nombre d'enfants résidant dans chaque commune soit :

- ✓ **83 697 €** pour Fontaines en Sologne avec 38 enfants.
- ✓ **171 800 €** pour Tour en Sologne avec 78 enfants.

7. ORGANISATION DU TRAVAIL 1607H

Mise en application de la loi 2019-826, loi de transformation pour le respect des 1607H.
Organisation du temps de travail au SIVOS, cycle de travail fixe pour le service administratif, temps annualisés pour les ATSEM, agents d'entretien et de restauration scolaire.

8. SUPPRESSIONS DE 4 POSTES

Suppression d'un poste d'ATSEM à 14.5/35^{ème} suite à un départ à la retraite, suppression de trois postes non permanents d'adjoint technique puisque trois postes permanents d'adjoint technique ont été créés en septembre 2021.

Effectifs du SIVOS :

Administratif : 1 agent titulaire au grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème}

Technique : 3 agents titulaires au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe,

1 agent titulaire au grade d'adjoint technique, et 3 agents contractuels au grade d'adjoint technique

2 agents titulaires au grade d'ATSEM principal de 1^{ère} classe

Affiché le 04 avril 2022

